



DOCUMENT DE TRAVAIL

Évaluation de la capacité technique autochtone à participer à la **planification spatiale marine**



NATIONAL INDIGENOUS FISHERIES INSTITUTE
INSTITUT NATIONAL DES PÊCHES AUTOCHTONES
ᑲᓇᑕᑦ ᓄᓇᑦᑲᑦᑲᑦᑭᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᐃᑦᑲᑦᑲᑦ ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

FÉVRIER 2019
oceansautochtones.ca

Vous êtes invités à participer à la planification spatiale marine

Les trois océans du Canada abritent une abondance de vie écologique et biologique qui fournit de la nourriture et des médicaments aux communautés autochtones depuis des milliers d'années. Les océans ont également servi de voies de transport depuis des lustres pour le commerce et les interactions sociales, et ils font partie de notre identité culturelle en tant que Premières Nations, Inuits et Métis.

Les demandes qui pèsent sur les océans d'aujourd'hui sont nombreuses et ne feront que croître. En plus de la pêche traditionnelle et du transport maritime, on compte désormais l'exploration pétrolière et gazière, l'aquaculture, l'extraction de sable et de gravier, l'écotourisme et les énergies renouvelables dans les zones océaniques. Une gestion efficace des intérêts divergents dans ces espaces est essentielle à la protection du milieu marin et au maintien de la santé des ressources océaniques pour les générations futures.

La planification spatiale marine est une approche reconnue dans le monde entier, qui vise la gestion intégrée des océans dans le monde d'aujourd'hui.

Il s'agit d'organiser l'endroit et le moment où les activités humaines peuvent avoir lieu dans une zone marine donnée pour équilibrer les besoins de la nature, des industries et des collectivités côtières.

La planification spatiale marine exige la collaboration de plusieurs ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial, municipal et autochtone) pour prendre des décisions. Elle suppose également une collaboration entre ceux qui bénéficient des activités industrielles dans les océans et ceux qui ont intérêt à préserver la santé et la diversité des océans pour les générations futures. Ce sont là les éléments essentiels de la cogestion des océans.

Pêches et Océans Canada s'est engagé à renforcer ses relations avec les peuples autochtones en se fondant sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

La planification spatiale marine est un moyen de faire progresser cet engagement. Pour ce faire, deux choses doivent se produire.

Premièrement, les dirigeants autochtones doivent s'engager et participer de manière appropriée aux processus de planification spatiale marine. Ce processus est en cours entre les fonctionnaires du Ministère, et divers organismes de gouvernance comme l'Assemblée des Premières Nations, les groupes autochtones régionaux, les Premières Nations et les organisations représentatives de l'Inuit Nunangat.

Les groupes, communautés et populations autochtones doivent également participer adéquatement aux activités techniques de planification spatiale marine.

C'est là qu'intervient l'Institut national des pêches autochtones. Nous sommes une organisation technique qui fait la promotion des normes et de l'uniformité dans tous les programmes autochtones de Pêches et Océans Canada. Notre mission est de travailler avec les collectivités, les organisations régionales et les organismes gouvernementaux pour maximiser le potentiel des océans, des pêches et d'autres programmes et activités de gestion aquatique au profit des peuples autochtones.

Le travail de l'Institut a commencé en 2017, lorsque le Ministère a annoncé l'examen de cinq programmes autochtones, dont le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Au cours de cet examen, nous avons appris que les groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans voulaient participer davantage aux activités de gestion des océans. Ils veulent notamment combler les lacunes dans les données techniques, jouer un rôle réel et significatif dans la prise de décisions et être en mesure d'éclairer les décisions grâce au savoir autochtone et à la science occidentale.

La planification spatiale marine est une occasion de répondre à ces aspirations techniques.

Elle est aussi l'occasion pour Pêches et Océans Canada de mettre en œuvre certaines des recommandations de notre Examen des programmes. À titre d'exemple, nous avons recommandé que

le Ministère renforce la capacité de cogestion autochtone en investissant dans les systèmes de savoir traditionnel, notamment dans les outils pour aider les groupes et les communautés à regrouper, à consigner, à numériser, à intégrer et à stocker le savoir autochtone.

Nous avons également recommandé que le Ministère utilise la science, les données techniques, l'information et les connaissances générées par les groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans dans les processus de prise de décisions et de planification de la gestion.

Le Ministère a demandé à l'Institut de faire participer les groupes et les communautés autochtones aux discussions sur la planification spatiale marine et de recueillir de l'information sur les capacités techniques des groupes et des peuples autochtones à participer de façon significative aux activités connexes.

Le présent guide de discussion fait partie de notre engagement. Il a pour but d'expliquer la planification spatiale marine en termes généraux ainsi que les rôles et outils techniques potentiels qui peuvent en faire partie. Nous encourageons les groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans ainsi que les communautés autochtones à utiliser cette information pour déterminer s'ils sont aujourd'hui techniquement capables de participer aux activités de planification spatiale marine et, dans la négative, à déterminer leurs capacités et besoins de formation connexes.

L'engagement comprendra des discussions en personne.

En printemps 2019, l'Institut organisera des ateliers dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique afin d'approfondir les capacités techniques autochtones à participer à la planification spatiale marine. Les séances de mobilisation en personne seront fondées sur les questions posées à la fin du présent document de discussion, et l'information recueillie servira à l'établissement d'un rapport final sur les besoins en capacité technique, assorti de recommandations sur les mesures à prendre par le Ministère.

Les communautés autochtones du Canada gèrent depuis longtemps des zones marines et côtières dans leurs territoires traditionnels. Elles ont aussi de l'expérience dans la collaboration pour partager la richesse des espaces océaniques avec des intérêts multiples, tout en protégeant l'environnement marin ainsi que les plantes et espèces aquatiques qui en dépendent.

La planification spatiale marine est une activité de gestion des océans à laquelle les peuples autochtones doivent participer pour perpétuer notre héritage.

Nous attendons avec impatience vos commentaires sur cette activité.

John G. Paul • Jordan Point • Ken Paul
Jeff Maurice • L'honorable Ethel Blondin-Andrew
Chef Bob Chamberlin • Lina Condo

**MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTITUT NATIONAL
DES PÊCHES AUTOCHTONES**





Table des matières

Planification spatiale marine	5
En quoi consiste le processus?	5
En quoi consistent certains des rôles techniques?	6
En quoi consistent certains des outils?	8
En quoi consiste une partie de la formation?	8
Où s'effectue la planification spatiale marine?	8
Glossaire	9
Évaluation des capacités techniques et des besoins en capacités techniques	10
Rôles techniques	10
Outils techniques	11
Renforcement des capacités et formation	11
Partenariats éventuels	11
Façons de transmettre votre opinion	11

Planification spatiale marine

Il s'agit de savoir à quel endroit et à quel moment les activités peuvent avoir lieu et d'établir un équilibre.

La planification spatiale marine est un processus d'organisation et de gestion des activités qui peuvent avoir lieu dans des zones déterminées de l'océan, comme la pêche et la navigation, tout en réservant d'autres zones à la conservation. C'est un peu comme l'urbanisme, qui désigne des zones à usage commercial, résidentiel et récréatif, tout en entretenant les parcs, les cours d'eau et autres espaces verts.

En clair, la planification spatiale marine s'efforce de trouver l'équilibre entre les demandes d'aménagement et les autres utilisations des océans, tout en protégeant les écosystèmes marins.

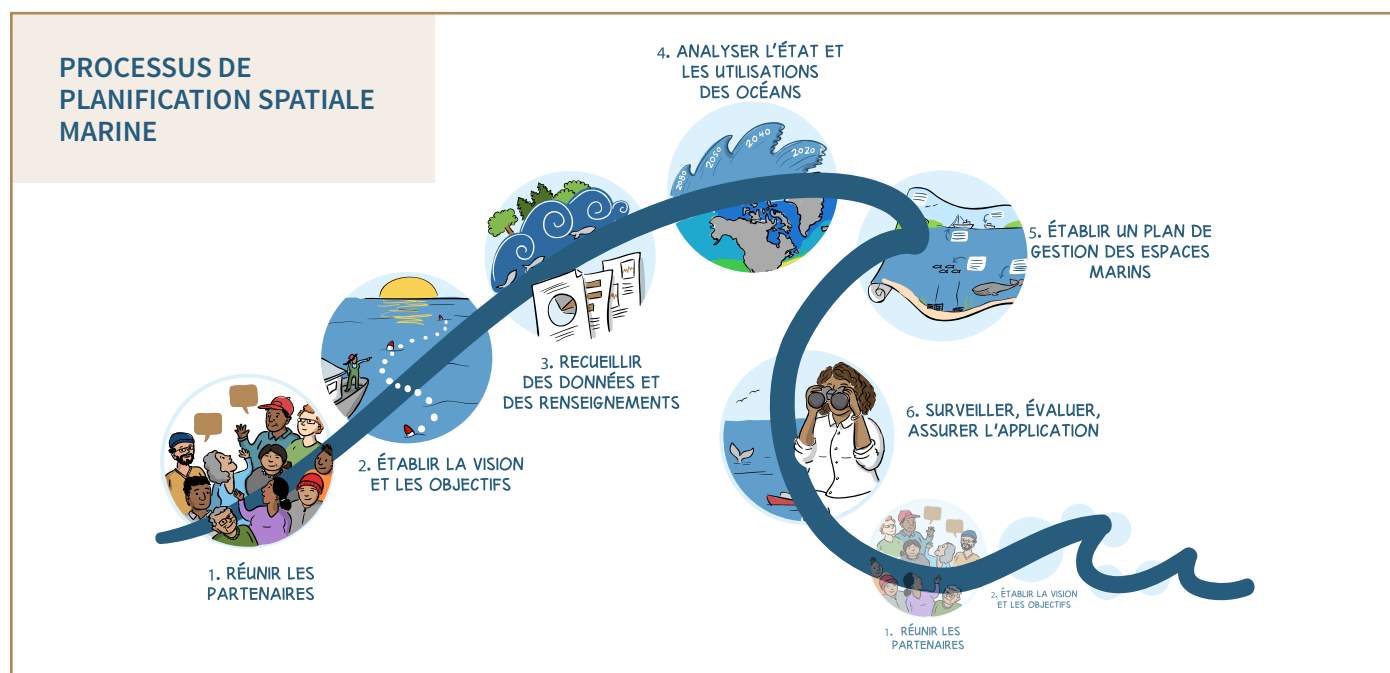
La planification spatiale marine est un processus dynamique qui aboutit à un plan spatial marin, régulièrement mis à jour. Elle ne remplace pas les activités de planification et de gestion des différents secteurs de l'industrie. Il s'agit plutôt d'un cadre qui reflète toutes les activités maritimes dans un seul plan et qui recommande des zones appropriées pour ces activités.

EN QUOI CONSISTE LE PROCESSUS?

Dans le cadre de la planification spatiale marine, on commence par rassembler les partenaires afin de déterminer les buts, les objectifs et les indicateurs pour une zone marine donnée. À titre d'exemple, les objectifs d'une zone marine peuvent être de conserver ou de protéger les ressources marines, de restaurer les zones dégradées et de permettre l'utilisation des espaces marins pour la croissance économique. Pour atteindre ces buts, on peut se concentrer sur ce qui suit :

- élargir le réseau des aires de conservation
- protéger l'habitat essentiel des espèces en péril
- veiller à ce qu'un espace marin adéquat soit disponible pour les industries, comme les pêches et l'énergie extracôtière

Une fois établis, les buts et objectifs guideront la vision globale du plan spatial marin. Ce dernier orientera également les autres phases du processus de planification, comme la collecte de données et de connaissances, l'analyse des conditions océaniques et des utilisations marines ainsi que la surveillance, l'évaluation et l'application des mesures de gestion.



Le Canada s'est déjà fixé deux objectifs précis pour appuyer la planification spatiale marine :

- des structures de gouvernance fédérales, provinciales, territoriales et autochtones efficaces
- un atlas marin biorégional accessible au public montrant les activités humaines et les caractéristiques environnementales, résultant de la collecte et de l'analyse des données et connaissances

EN QUOI CONSISTENT CERTAINS DES RÔLES TECHNIQUES?

Les praticiens de la planification spatiale marine comprennent généralement une équipe multidisciplinaire de biologistes, d'écologistes, de géographes et d'économistes ainsi que des planificateurs possédant des compétences, des connaissances et une expérience spécifiques, comme le montre le tableau 1¹ ci-après. Les rôles et compétences techniques de certains praticiens de la planification sont mis en évidence en rouge.

TYPES DE COMPÉTENCES			
RÔLES FONCTIONNELS	Connaissances et aptitudes générales	Compétences de programmation	Compétences administratives
Gestion du programme	• Réflexion stratégique sur le temps et l'espace	• Planification stratégique • Financement • Mise en œuvre du projet	• Gestion de l'organisation
Autorité	• Connaissance des implications spatiales de la loi	• Analyse juridique	
Analyse	• Réflexion analytique sur l'espace et le temps	• Gestion de bases de données spatiales • Système d'information géographique (SIG)	
Planification	• Conceptualisation • Réflexion sur les systèmes spatiaux	• Évaluation du problème • Conception de la stratégie • Élaboration du plan	• Coordination
Mise en œuvre	• Résolution de conflits	• Négociation	
Surveillance et évaluation	• Réflexion en termes de causes et d'effets	• Planification de la surveillance • Méthodes d'évaluation	• Évaluation
Coordonnateur des communications et de la communauté	• Communications stratégiques	• Planification des produits • Développement de produits	• Communications de routine

TABLEAU 1 : RÔLES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES IMPORTANTS DES PRATICIENS DE LA PLANIFICATION SPATIALE MARINE

¹ EHLER, Charles et Fanny Douvère. *Marine Spatial Planning: a step-by-step approach toward ecosystem-based management*. Commission océanographique intergouvernementale (COI) et Programme sur l'Homme et la biosphère. Manuels et guides de la COI no 53, ICAM dossier no 6. Paris : UNESCO. 2009 (anglais), p. 37.

Bien que la participation technique des groupes et communautés autochtones à la planification spatiale marine puisse prendre de nombreuses formes, il est prévu que leurs rôles couvriront toutes les phases du processus de planification. Par exemple :

Au cours de la phase initiale de la planification, un **coordonnateur communautaire ou un spécialiste des communications** pourra :

- assurer la liaison avec une ou plusieurs communautés autochtones et des comités de planification pour s'assurer que le processus de planification est accessible aux communautés (p. ex. lieu et calendrier des réunions, considérations linguistiques)
- organiser des réunions avec des représentants des communautés ou de groupes autochtones, y compris les ordres du jour de planification et les principaux sujets de discussion
- élaborer un contenu de communication sur les Autochtones à l'attention de tous les partenaires participant à la planification
- élaborer ou aider à élaborer des produits de communication, comme des graphiques et des vidéos, qui mettent en évidence les composantes autochtones de la planification spatiale marine, à utiliser dans les ateliers, sur les sites Web et les médias sociaux

Au cours des phases de collecte et d'analyse des données et des connaissances, un **biologiste marin ou un coordonnateur ou analyste du savoir autochtone** pourra :

- déterminer (p. ex. en travaillant sur le terrain aquatique, en interrogeant des aînés, etc.) et cartographier les espèces ou les zones marines d'importance culturelle, écologique ou économique
- assurer la liaison avec les communautés et d'autres partenaires pour déterminer les besoins en matière de recherche sur le savoir autochtone et gérer les projets de recherche qui en découlent
- élaborer des protocoles de diffusion des données
- conseiller ou trouver des solutions pour l'utilisation et le stockage du savoir autochtone
- interpréter l'analyse spatiale pour évaluer comment les activités marines actuelles, potentielles et futures peuvent influencer sur l'utilisation des ressources marines dans les territoires traditionnels

Seize Premières Nations de la région du plateau nord de la Colombie-Britannique collaborent avec le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique pour créer un réseau de zones de protection marine. Des représentants des trois ordres de gouvernement coprésident l'équipe technique des aires marines protégées, tandis que des Premières Nations participent à tous les aspects du travail de l'équipe. Cela comprend l'élaboration de matériel de communication à l'attention des intervenants, la rédaction de contenu pour le site Web, l'organisation de réunions avec les intervenants, l'animation de points de discussion, l'interprétation de l'analyse spatiale et l'orientation du processus de planification.

Dans sa zone côtière et marine, le gouvernement du Nunatsiavut a lancé un projet de planification marine, *Imappivut*, pour refléter l'histoire, la culture et les liens des Inuits avec la terre et la mer. *Imappivut* (Notre océan) consiste à travailler avec les collectivités locales pour représenter leurs intérêts, à installer des coordonnateurs au sein de ces collectivités, à recueillir le savoir inuit et à cartographier les sites et les ressources marines autochtones qui doivent être protégés et gérés. Ce projet communautaire vise à accroître la capacité décisionnelle dans les eaux du Nunatsiavut afin de contribuer à la fois au plan marin *Imappivut* et aux travaux de planification de la conservation marine du gouvernement du Canada. Le projet peut également couvrir des domaines liés à la navigation, à la protection, à la recherche, à la pêche de subsistance, à la pêche commerciale et au tourisme.

La Nation des Wolastoqey a contribué à la création d'un réseau de zones de protection marine dans la région de la plateforme Néo-Écossaise et de la baie de Fundy. La Nation a examiné les études existantes sur l'utilisation côtière et marine par les Wolastoqey dans la baie de Fundy afin de décrire les utilisations passées et actuelles. L'information sur l'utilisation traditionnelle du littoral a ensuite été superposée à des cartes des limites potentielles des zones de protection marine afin d'identifier les zones susceptibles de chevaucher l'utilisation par les Wolastoqey dans la baie de Fundy et le golfe du Saint-Laurent. La Nation a également rencontré le personnel des pêches des collectivités membres pour discuter des répercussions et des avantages potentiels du réseau de zones de protection marine sur ses pêches communautaires et commerciales, alimentaires, sociales et rituelles et sur ses pêches à des fins de subsistance modérée.

Le Partenariat de la mer de Beaufort compte un coordonnateur du savoir traditionnel et local et un groupe de travail composé de membres de la communauté des Inuvialuit pour aider à intégrer le savoir traditionnel et local dans les décisions de gestion des océans relatives à cette zone marine. Le coordonnateur a dirigé la création d'un catalogue du savoir traditionnel et local des Inuvialuit, qui vise à améliorer l'accessibilité des documents des Inuvialuit, et a dirigé l'élaboration d'une politique du savoir traditionnel et local des Inuvialuit. Ce travail a appuyé l'utilisation du savoir traditionnel et local dans divers projets et a contribué à veiller à ce que ce savoir soit archivé correctement.

Les Coastal Guardian Watchmen de la Nation Kitasoo/Xai'Xais surveillent et protègent les ressources naturelles de leur territoire. Pour ce faire, ils patrouillent sur une vaste zone marine de la côte centrale du Pacifique pour recueillir des données à l'appui d'indicateurs pour des espèces clés et pour noter les pressions humaines sur l'écosystème. « *Nous allons consigner le nombre de casiers à crabes nous voyons et l'endroit ils se trouvent, le nombre de bateaux que nous voyons et ce qu'ils font [...]* Nous allons enregistrer les lieux d'exploitation forestière et les tenures de pêche pour vérifier s'ils sont dans la bonne zone [...] Nous avons une longue liste de choses à vérifier, et tous ces indicateurs nous montrent que tout est relié. »

Pendant la phase de surveillance, d'évaluation et d'application, un **gardien ou un technicien d'intendance** pourra :

- surveiller les activités, prélever des échantillons, consigner les observations et recueillir des données dans des sites marins particuliers (p. ex. zones protégées) pour étudier et évaluer les changements environnementaux
- jouer le rôle de chef de file ou de partenaire dans la restauration des ressources culturelles et naturelles dans les territoires traditionnels

EN QUOI CONSISTENT CERTAINS DES OUTILS?

De nombreux outils de planification spatiale marine correspondent aux rôles techniques décrits ci-dessus, mais ils peuvent aussi inclure d'autres outils propres à la zone marine ou aux activités de l'équipe technique. À titre d'exemple, pour remplir leurs fonctions :

- un spécialiste des communications ou un coordonnateur communautaire peut utiliser un logiciel de traitement de texte et de présentation, WordPress ou d'autres systèmes de gestion de contenu de sites Web, un logiciel de conception graphique ou du personnel, et un logiciel de gestion de projets collaboratifs comme Microsoft SharePoint Platform
- un biologiste marin ou un coordonnateur/analyste du savoir autochtone peut utiliser un système d'information géographique et un logiciel d'analyse des données, comme Marxan ou ArcGIS, du matériel d'échantillonnage environnemental ou biologique, comme des sondes ou des filets marins, des dispositifs de stockage de données, des navires ou d'autres véhicules pour accéder aux endroits isolés
- un gardien ou un technicien d'intendance peut utiliser de l'équipement de surveillance environnementale et

biologique, des dispositifs de repérage mobiles, des navires ou d'autres véhicules pour accéder à des endroits isolés

Le personnel technique des groupes ou des collectivités autochtones peut déjà utiliser certains de ces outils grâce à sa participation aux sciences et à la technologie océaniques (p. ex. l'Alliance de la recherche océanique au Canada), à l'éducation et à la connaissance des océans et à d'autres activités de gestion des océans.

EN QUOI CONSISTE UNE PARTIE DE LA FORMATION?

Il existe de nombreux cours de formation en gestion de l'environnement et des ressources qui préparent les surveillants, les gardiens et les techniciens d'intendance à la collecte et à la surveillance des données pertinentes à la planification spatiale marine. À titre d'exemple, le réseau d'intendance côtière élabore et propose des programmes de formation sur mesure au personnel d'intendance, comme des compétences appliquées en matière d'intendance, le respect et l'application de la loi ainsi que des politiques et procédures de sécurité.

Il existe également des cours de formation en classe et en ligne pour aider les praticiens de la planification spatiale marine à utiliser les systèmes d'information géographique et d'autres technologies de cartographie des données. Ils comprennent un certain nombre de diplômes liés aux applications des systèmes d'information géographique.

Les groupes autochtones et les coordonnateurs de communauté pourraient devoir suivre une formation sur la façon de travailler avec les aînés concernant le regroupement du savoir autochtone. Cette formation pourrait porter, par exemple, sur les pratiques exemplaires en matière d'entrevues, l'interprétation et l'application du savoir, et l'apprentissage par la pratique.

OÙ S'EFFECTUE LA PLANIFICATION SPATIALE MARINE?

Au cours de l'année prochaine, Pêches et Océans Canada concentrera ses efforts sur l'avancement de la planification spatiale marine dans cinq zones marines : **Mer des Salish • Pacifique Nord-Côte centrale**
Baie de Fundy-Plateforme Néo-Écossaise • Plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador • Golfe du Saint-Laurent





Glossaire

Données géospatiales

Les données qui font référence à un emplacement géographique et qui sont recueillies à l'appui d'objectifs tels que la croissance économique, la gestion environnementale et le bien-être social.

Gestion adaptative

Le processus systématique visant à améliorer continuellement les plans et les pratiques en tirant des leçons des résultats des plans et des pratiques antérieurs.

Planification spatiale marine

Le processus visant à rassembler les autorités pertinentes afin de mieux coordonner notre manière d'utiliser et de gérer les zones marines pour atteindre les objectifs écologiques, économiques et sociaux.

Réseau de zones de protection marine

L'ensemble de zones de protection marine individuelles qui fonctionnent en collaboration et en synergie, à diverses échelles spatiales, et font l'objet de différents niveaux de protection, en vue d'atteindre des objectifs écologiques plus efficacement et de manière plus exhaustive que ne le feraient des sites individuels.

Zone de protection marine

L'espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

Évaluation des capacités techniques et des besoins en capacités techniques

La planification spatiale marine s'appuie sur les expériences antérieures en matière de gestion des océans, y compris l'élaboration de plans de gestion intégrée. C'est un moyen important pour les groupes et les communautés autochtones de participer davantage à la gestion des océans du Canada. C'est aussi l'occasion de s'assurer que les données et connaissances marines des membres des communautés et des techniciens sont utilisées pour éclairer la prise de décisions.

À l'appui de la planification spatiale marine, Pêches et Océans Canada dispose d'un financement pluriannuel pour aider les groupes et les communautés autochtones à renforcer leurs compétences et leurs capacités techniques de gestion des océans.

Le présent document de discussion vise à comprendre et à évaluer les besoins en capacités techniques des groupes et communautés autochtones en sollicitant des commentaires sur les questions suivantes. Ces questions et d'autres seront abordées lors d'ateliers organisés par l'Institut en printemps 2019. Des invitations seront envoyées aux groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans dans les cinq zones marines ainsi qu'aux communautés qui n'appartiennent à aucun de ces groupes.

Parallèlement, Pêches et Océans Canada entamera des discussions avec les dirigeants et les détenteurs de droits

autochtones pour discuter de la planification spatiale marine et de la participation autochtone à l'échelle de la gouvernance.

RÔLES TECHNIQUES

1. En ce qui concerne le processus de planification spatiale marine expliqué dans le présent document, votre groupe ou votre communauté dispose-t-il actuellement de capacités techniques dans un ou plusieurs des domaines suivants?

- ☐ Gestion de programme
- ☐ Coordination communautaire ou communications
- ☐ Conception graphique
- ☐ Collecte de données (p. ex. données écologiques ou socioéconomiques)
- ☐ Biologie marine
- ☐ Travail avec les aînés, collecte, coordination ou analyse du savoir autochtone
- ☐ Analyse et planification des données (p. ex. géospatiales ou socioéconomiques) et planification des ressources naturelles ou de la gestion des pêches
- ☐ Garde-pêche, technicien d'intendance ou autre surveillance ou évaluation marine ayant de l'expérience en évaluation des stocks, en mesures d'atténuation ou en restauration des habitats



2. Votre groupe ou votre communauté dispose-t-il actuellement d'autres capacités techniques qui n'ont pas été répertoriées dans le présent document? Si oui, veuillez les fournir.

3. Quels rôles techniques envisagez-vous pour votre groupe ou votre communauté?

- ☐ Sensibilisation et planification communautaires
- ☐ Collecte ou analyse des données
- ☐ Collecte, coordination ou analyse du savoir autochtone
- ☐ Surveillance continue
- ☐ Application de mesures de gestion maritime
- ☐ Autre (veuillez préciser)

OUTILS TECHNIQUES

4. Votre groupe ou votre communauté dispose-t-il actuellement d'un ou de plusieurs des outils techniques suivants?

- ☐ Logiciel de traitement de texte ou de présentation, tel que Microsoft Office Suite
- ☐ WordPress ou autres systèmes de gestion de contenu de sites Web
- ☐ Logiciel de conception graphique
- ☐ Accès à un système d'information géographique (SIG)
- ☐ Logiciel de SIG, tel que Marxan ou ArcGIS
- ☐ Matériel d'échantillonnage environnemental ou biologique (p. ex. sondes ou filets marins)
- ☐ Logiciel de base de données ou dispositifs de stockage de données
- ☐ Navires ou autres véhicules à utiliser pour accéder à des endroits isolés
- ☐ Dispositif de repérage mobile (p. ex. Coast Tracker)
- ☐ Technologies de capteurs (p. ex. gaz, nutriment, pH)
- ☐ Vidéo ou drone
- ☐ Logiciel de gestion de projets collaboratifs (p. ex. Microsoft SharePoint Platform)
- ☐ Traduction et interprétation

5. Votre groupe ou votre communauté dispose-t-il actuellement d'autres outils pertinents pour les activités de planification spatiale marine qui n'ont pas été répertoriés dans le présent document? Si oui, veuillez les fournir.

6. De quels outils avez-vous besoin pour participer aux rôles que vous envisagez à la question trois? Veuillez en dresser la liste.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

7. Quels sont les besoins immédiats et à long terme de votre groupe ou de votre communauté en matière de capacité technique pour pouvoir participer à la planification spatiale marine?

8. Quels sont les besoins de formation de votre groupe ou de votre communauté pour remplir les rôles de planification spatiale marine ou pour utiliser les outils de planification spatiale marine?

PARTENARIATS ÉVENTUELS

9. Y a-t-il des partenariats ou des collaborations qui, de l'avis de votre groupe ou de votre communauté, pourraient l'aider à renforcer sa capacité technique et ainsi participer davantage à la planification spatiale marine ou à d'autres activités de gestion des océans?

10. Y a-t-il des partenariats ou des collaborations qui selon votre groupe ou votre communauté aideraient à élaborer un protocole pour la collecte et l'utilisation du savoir autochtone?

FAÇONS DE TRANSMETTRE VOTRE OPINION

Courriel feedback@indigenousoceans.ca

Facebook @indigenousoceans

Twitter @indigenousocean

Adresse Institut national des pêches autochtones
201, promenade Churchill, Bureau 201
Membertou (Nouvelle-Écosse) B1S 0H1

Téléphone 1-902-483-4462